

DU 4 AU 7 AVRIL 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 20 mars 2017 à

OFFICE DE TOURISME - Centre des Congrès - Espace L.A.C - 17 Fbg de Ramberchamp - 88400 Gérardmer

Contact : Blandine GERMAIN / Mail : congres@gerardmer.net / Tél. 03 29 27 27 32 / Fax : 03 29 60 92 77

Société/Organisme

Distributeur Exploitant de salle Fournisseur Journaliste Autre :

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

..... CP : Ville :

Tél. : Fax :

Courriel :

Je serai accompagné (e) de :

Disposez-vous d'un véhicule sur place : Oui Non

Pour les personnes arrivant en train à Epinal, possibilité de navette en cas de besoin. Nous contacter.

A - HEBERGEMENT Nuitées du mardi 04/04, mercredi 05/04, jeudi 06/04, vendredi 07/04.

CATÉGORIE D'HÔTEL	NOM DE L'HÔTEL	TARIFS*		
		Chambre simple 1 personne	Chambre double (2 personnes)	
			Grand lit	2 lits
2**	Les Reflets du Lac	65 €	70 €	75 €
3***	La Paix	54,10 €	80,20 €	80,20 €
	Les Bains	66,10 €	75,20 €	80,20 €
	Les Loges du Parc	80 €	90 €	90 €
	La Jamagne	80 €	90 €	90 €
	Beau Rivage	82,10 €	112,20 €	112,20 €
4****	Le Manoir au Lac	155 €	225 €	205 €
	Hostellerie des Bas-Rupts	145 €	195 €	195 €

MODALITES D'INSCRIPTION :

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Votre réservation sera confirmée à réception d'un chèque établi à l'ordre du Trésor Public, suite à l'envoi d'une facture par l'Office de Tourisme.
- Les demandes de réservation seront satisfaites dans l'ordre de leur arrivée.
- Une confirmation précisant le nom et l'adresse de votre hôtel vous sera adressé en amont des Rencontres du Cinéma. Les justificatifs donnant droit aux repas vous seront remis lors de votre arrivée à Gérardmer.
- Passé le délai du 20 Mars 2017, nous ne garantirons les demandes d'hébergement et de restauration que dans la mesure des disponibilités. Le doublement des frais de dossier sera appliqué à compter du 28 mars 2017.
- Toutes les dépenses supplémentaires (téléphone, boissons, ...) seront à régler sur place par vos soins.

Chambres disponibles les 4 nuits, réservées en priorité aux participants présents le vendredi soir. Chambres disponibles seulement jusqu'au jeudi 06/04 inclus.

*Nous ne garantissons pas forcément les prix les plus bas pour la période. Tarifs TTC donnés le 20/01/2017, par chambre et par nuit, petit-déjeuner inclus.

Veillez indiquer dans ce tableau vos choix (qui seront respectés en fonction des disponibilités)

En cas de non disponibilité dans l'hôtel demandé, nous vous proposerons un hébergement dans un hôtel de catégorie identique.

CATÉGORIE D'HÔTEL ET CHOIX (en fonction des disponibilités)	NOMBRE DE CHAMBRES	PRIX UNITAIRE	LES DATES DE VOTRE SEJOUR	NOMBRE DE NUITS TOTAL	TOTAL (prix unitaire chambre X nbre de nuits total X nbre de chambres)
<input type="checkbox"/> 2** <input type="checkbox"/> 3*** <input type="checkbox"/> 4****	Chambre(s) SIMPLE	-----€	<input type="checkbox"/> Nuit du mardi 4 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du mercredi 5 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du jeudi 6 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du vendredi 7 avril 2017		-----€
HÔTEL SOUHAITÉ : 1 ^{er} choix :	Chambre(s) DOUBLE (Grand lit)	-----€	<input type="checkbox"/> Nuit du mardi 4 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du mercredi 5 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du jeudi 6 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du vendredi 7 avril 2017		-----€
2 ^{ème} choix :	Chambre(s) DOUBLE (2 lits)	-----€	<input type="checkbox"/> Nuit du mardi 4 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du mercredi 5 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du jeudi 6 avril 2017 <input type="checkbox"/> Nuit du vendredi 7 avril 2017		-----€
TOTAL A					-----€
Montant à reporter dans la rubrique «coût du séjour et règlement»					-----€

DATE	DEJEUNER DINER	RESTAURANT	PRIX UNITAIRE TTC/ PERSONNE	NOMBRE DE PERSONNES	TOTAL (prix unitaire TTC X nombre de personnes)
Mardi 4 avril	Dîner d'ouverture	Le Beau Rivage	1 dîner offert par la ville de Gérardmer et l'Office de Tourisme à un professionnel par établissement Dîner supplémentaire : 34 €		
Mercredi 5 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino	23 €	€
	Dîner	La Jamagne	34 €	€
Jeudi 6 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino	23 €	€
	Cocktail dînatoire	Espace LAC	35 €	€
Vendredi 7 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino	23 €	€
	Dîner de clôture	Le Collet	32 €	€
	Navette bus gratuite pour le Collet				
TOTAL B - RESTAURATION				€
Montant à reporter dans la rubrique «coût du séjour et règlement»					

COÛT DU SÉJOUR ET RÈGLEMENT

TOTAL A - HÉBERGEMENT	
TOTAL B - RESTAURATION	
FRAIS DE DOSSIER	20 €
TOTAL	

J'ai bien pris connaissance des modalités d'inscription indiquées, notamment, que toute inscription retournée après le lundi 20 mars 2017 ne sera plus garantie au niveau hébergement et restauration et que les frais de dossier seront doublés à compter du 28 mars 2017 (soit 40€ au lieu de 20€).

Je n'envoie pas mon règlement. Je réglerai mon séjour par chèque à l'ordre du Trésor Public, après validation de mon inscription par l'Office de Tourisme, à réception de la facture correspondante.

Merci de bien vouloir indiquer les coordonnées pour l'envoi de cette facture.

SOCIÉTÉ : Destinataire :

Adresse :

..... Code Postal : Ville :

Fait à : Le :

SIGNATURE :

ANNULATION :

- Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou email avec accusé de réception à l'Office de Tourisme - Centre des Congrès Espace L.A.C. - 17, Faubourg de Ramberchamp - 88400 GERARDMER - congres@gerardmer.net

- L'annulation émanant du client entraîne la retenue de frais pour l'ensemble des prestations réservées :

* Dans tous les cas d'annulation, il sera retenu un montant minimum de 20 euros, pour frais de dossier, et ce, quelle que soit la période à laquelle intervient l'annulation.

* L'annulation intervient entre le 29ème et le 15ème jour avant la date du séjour : il sera retenu 30 % du montant total dû

* L'annulation intervient entre le 14ème et le 8ème jour avant la date du séjour : il sera retenu 60 % du montant total dû

* L'annulation intervient entre le 7ème et le 2ème jour avant la date du séjour : il sera retenu 75 % du montant total dû

* L'annulation intervient moins de 2 jours avant la date du séjour : il sera retenu 100 % du montant total dû

* En cas de non présentation du client ou d'interruption de la prestation, il ne sera procédé à aucun remboursement.